



## Congés déduits sur fiche de paye en plus des RTT

Par **Trulli**, le **14/02/2013** à **10:32**

Bonjour,

J'étais embauché en CDD puis reconduit dans la foulée avec en CDI (cdd qui a compté comme période d'essai). Pendant ma période de CDD, j'ai effectué des heures supplémentaires comptées comme RTT (ces RTT sont notées et décomptées sur un tableau d'affichage pour tous les salariés mais ne sont pas notées sur les fiches de paye). Lorsque j'ai pris mes RTT, mon employeur a déduit ces RTT sur ce tableau et des congés payés sur ma fiche de paye. Soit, 1 jour de RTT pris = -1jRTT + -1jCP. Actuellement, je suis à -11jCP sur fiche de paye, alors qu'il me reste +5j réellement. Comment puis-je faire pour les récupérer ? Est-ce possible (sachant que cela fait 1.5ans que j'attends une régularisation de mon employeur)? Après de quel service dois-je rendre pour me renseigner ?

D'avance, merci beaucoup

Par **P.M.**, le **14/02/2013** à **17:36**

Bonjour,

Des heures supplémentaires ne génèrent pas de RTT mais éventuellement un Repos Compensateur de Remplacement, majorations comprises qui lorsqu'il est pris ne peut pas être décompté des congés payés...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...